

Depuis l'Antiquité, les îles ont été abondamment décrites et cartographiées. Au xv^e siècle, grâce au *Liber Insularum Arcipelagi* de Cristoforo Buondelmonte, les îles de l'archipel grec deviennent le modèle que l'on retrouve plus tard chez François Rabelais, et deux siècles après encore chez Jonathan Swift. À partir de cet ouvrage, maintes fois recopié, varié, glosé, se développe un genre, l'*Isolario*, ou « Insulaire », c'est-à-dire la collection d'îles, ou l'atlas d'îles, dont les exemples se multiplient jusqu'au xviii^e siècle, tantôt manuscrits et tantôt imprimés, en Italie d'abord, puis dans tous les pays d'Europe, de l'Espagne à la Hollande. L'un des Insulaires les plus connus est celui du cosmographe André Thevet, élaboré vers 1586 et demeuré inachevé, riche de quelque trois cents cartes d'îles et étendu à toutes les mers du globe. Parallèlement, l'attention continue de se porter sur Lucien de Samosate dont *l'Histoire vraie* n'en finit pas d'être relue, pour alimenter les voyages de Pantagruel, puis ceux de Gulliver.

Ces études sur l'Insulaire, autrement dit les divers avatars d'un archipel universel en constante expansion, esquissent une réflexion sur la diversité non seulement des formes du savoir géographique, mais plus généralement des formes littéraires, histoire, encyclopédies, dictionnaires, récits de voyage, fictions viatiques ou poésie.

Illustration de couverture : Jérôme Bosch, *Le Jardin des délices*, huile sur bois (chêne), entre 1494 et 1505, détail du panneau central, *L'Humanité avant le Déluge*, Madrid, musée du Prado © Bridgeman Images



ÎLES ET INSULAIRES (XVI^e-XVIII^e SIÈCLE)

Centre V.L. Saulnier
Fondateur : Robert Aulotte †

Directeur
Frank Lestringant

Directeur adjoint
Olivier Millet

Membres
Frank Lestringant
Olivier Millet
Adeline Lionetto
Alexandre Tarrête

Conseil
Jean-Claude Arnould
Rosanna Gorris-Camos
Geneviève Guillemillot-Chrétien
Mireille Huchon
Isabelle Pantin
Frédéric Tinguely

Membres honoraires
Claude Blum
Nicole Cazauban
Madeleine Lazard

Cahiers V.L. Saulnier
34

Îles et Insulaires

(XVI^e-XVIII^e siècle)

sous la direction de Frank Lestringant et Alexandre Tarrête



Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V.L. Saulnier,
du CELLF et du Conseil scientifique de l'Université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017



© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN papier : 979-10-231-0558-2

PDF complet : 979-10-231-1664-9

Tirés à part en pdf :

Ouverture – 979-10-231-1665-6

I Tolias – 979-10-231-1666-3

I Cooper – 979-10-231-1667-0

I Karagiannis-Mazeaud – 979-10-231-1668-7

I Ternaux – 979-10-231-1669-4

I Gomez-Géraud – 979-10-231-1670-0

II Tinguely – 979-10-231-1671-7

II Tarrête – 979-10-231-1672-4

II Williams – 979-10-231-1673-1

II Racault – 979-10-231-1674-8

III Usher – 979-10-231-1675-5

III Graves Monroe – 979-10-231-1676-2

IV Maus de Rolley – 979-10-231-1677-9

IV Klettke – 979-10-231-1678-6

IV Plazenet – 979-10-231-1679-3

IV Pioffet – 979-10-231-1680-9

V Hunkeler – 979-10-231-1681-6

V Conley – 979-10-231-1682-3

V Gœury – 979-10-231-1683-0

VI Bernard – 979-10-231-1684-7

VI Masse – 979-10-231-1685-4

Les îles et l'imaginaire de Ste Geneviève – 979-10-231-1686-1

Mise en page 3dzs/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

QUATRIÈME PARTIE

Fictions en archipel

« COMME DANS UNE ÎLE » : MORALE, IMAGINAIRE
ET ROMAN EN FRANCE AU XVII^e SIÈCLE

Laurence Plazenet

Le remarquable essor du genre romanesque en France au xvii^e siècle s'arcoute sur le modèle du roman grec ancien à la façon d'Héliodore, dont la première traduction, due à Jacques Amyot, paraît en 1548¹. L'œuvre et ses parèdres antiques se déroulent essentiellement à l'est du bassin méditerranéen, de la Grèce continentale à l'Éthiopie, tandis que le temps de la narration épouse celui d'un voyage des protagonistes qui culmine avec le retour dans la terre d'origine d'au moins l'un d'entre eux et les noces du couple. Cet ancrage géographique, de même que la structure du récit, justifient que le roman grec évoque des îles : elles correspondent à une réalité géographique, à une nécessité de la navigation (il faut faire relâche pour se ravitailler ou pour échapper à des conditions météorologiques défavorables), ainsi qu'à une réalité omniprésente dans l'*Odyssee*, dont le genre revendique le patronage. La production française du xvii^e siècle se développe en reproduisant le déploiement dans l'espace et le schéma narratif des *Éthiopiennes* : sans surprise, les pérégrinations qu'elle évoque empruntent à leur tour la voie insulaire. Plusieurs études ont documenté la prégnance du motif dans le roman baroque, ainsi que la variété des significations et des fonctions qu'il lui attribue². Le thème est amplement balisé, mais dans un émiettement qui laisse pendante la question de la valeur intrinsèque que l'île détient – ou non – dans le roman de l'ensemble de la période.

L'île est tour à tour et parfois conjointement considérée comme le support de rêveries, de mythes, de fables, d'expériences de pensée³. Le mot d'*imaginaire* se voit à l'occasion employé. Or aucun de ces vocables n'est synonyme de l'autre. Le flottement lexical appelle une première interrogation : l'île n'est-elle qu'un lieu commun de la pérégrination romanesque, voué à se voir perpétuellement

- 1 Voir Laurence Plazenet, *L'Ébahissement et la délectation. Réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux xvi^e et xvii^e siècles*, Paris, Champion, 1997.
- 2 Voir notamment les articles réunis dans Christian Zonza (dir.), *L'Île au xvii^e siècle : jeux et enjeux*, Tübingen, Narr Verlag, 2010.
- 3 Voir Christine Noille-Clauzade, « La possibilité d'une île : les expériences de la fiction insulaire au xvii^e siècle », *ibid.*, p. 241-258.

réassigné, perpétuellement reconfiguré, ou bien, indépendamment de ces variations, les textes mettent-ils aussi en œuvre un imaginaire de l'île, et de quelle nature? La question n'implique pas nécessairement une réponse univoque : on peut supposer la coexistence simultanée de plusieurs imaginaires insulaires. Deux auteurs contemporains, Pascal et Mme de Sévigné, l'un et l'autre bons connaisseurs (quoiqu'à des degrés divers) du roman baroque⁴ proposent des visions rigoureusement antagonistes du motif. Entre 1656 et 1658, Pascal note dans le fragment 229 des *Pensées* :

En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, en regardant tout l'univers muet et l'homme sans lumière abandonné à lui-même et comme égaré dans ce recoin de l'univers sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, incapable de toute connaissance, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable et qui s'éveillerait sans connaître <où il est> et sans moyen d'en sortir. Et sur cela j'admire comment on n'entre point en désespoir d'un si misérable état [...]⁵.

238

Pascal associe deux fois l'île à la notion négative d'*effroi*, au sentiment de la misère et de l'abandon, dont la signification est capitale en régime augustinien. Il fonde l'île et déréliction. L'apologiste cultive l'image topique de l'île déserte, qu'il aggrave puisqu'une partie de l'angoisse de l'homme qu'il y situe tient à ce que celui-ci y a été porté « endormi », c'est-à-dire à son insu, et qu'il ignore où il se trouve. L'expression « recoin de l'univers », de même que le contexte général du passage et l'absence de lumière mentionnée au début du fragment, renvoient au motif du « canton », développé en « petit cachot » dans le fragment 230 (« Disproportion de l'homme »), c'est-à-dire à l'île comme prison. Celle-ci sous-tend encore les fragments 195 et 686 et la lettre du 1^{er} avril 1648 que Pascal et sa sœur Jacqueline adressent à leur aînée Gilberte⁶. L'île connote chez Pascal un imaginaire tragique de l'enfermement et des ténèbres⁷. À l'inverse, Mme de Sévigné raconte à sa fille le vendredi 20 février 1671, un an après la publication du fragment 229 dans l'édition *princeps* des *Pensées*, comment le feu prit l'avant-veille, vers trois heures du matin, dans l'hôtel de ses voisins,

4 L'intérêt de Mme de Sévigné pour le roman est bien connu, elle évoque fréquemment cette lecture dans ses lettres. Le fait est moins avéré s'agissant de Pascal, mais il cite un personnage de Mademoiselle de Scudéry (Cléobuline), fait sans doute allusion au portrait de la belle Charite du *Berger extravagant* (1627), renvoie à l'occasion au *Roman comique* dans les *Pensées*, etc.

5 Voir Blaise Pascal, *Pensées, opuscules et lettres*, éd. Philippe Sellier, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 260. Le fragment appartient à la liasse « Transition » du projet d'apologie mis en forme en juin 1658.

6 Voir *ibid.*, p. 657-658.

7 Elle entre ainsi en consonance avec l'image de la caverne platonicienne, très prégnante chez Pascal.

M. et Mme de Guitaut. La pièce fait partie des lettres les plus célèbres de la marquise, décrivant sa peur, le désarroi des Guitaut, réfugiés en chemise dans la rue au milieu des meubles disparates qu'on extrait de leur demeure en flamme. Mme de Sévigné observe alors : « Pour moi, j'étais comme dans une île, mais j'avais grand-pitié de mes pauvres voisins⁸ ». Immotivée par le contexte de la scène, la comparaison possède un vif relief. Elle permet à l'épistolière de signifier de façon archétypale la sécurité et la quiétude dont elle jouit face à la détresse et au chaos qui règnent autour d'elle. L'île correspond cette fois à un imaginaire de la séclusion heureuse, d'un bonheur quasi anténatal (l'expulsion violente des Guitaut nus, en pleine nuit, hors de leur demeure, tandis que Mme de Guitaut est grosse et que M. de Guitaut doit choisir entre le salut de l'enfant à venir et celui de sa mère restée prisonnière de l'incendie, suggère l'adjectif)⁹. Il existe donc approximativement à la même date deux représentations opposées de l'île. Le roman panache-t-il entre elles ? choisit-il ?

D'autre part, très présente dans le roman baroque, l'île disparaît pour ainsi dire complètement et brutalement de la fiction de la seconde moitié du siècle, exception faite d'allégories fades et de quelques utopies. Un tel mouvement, s'il existe un imaginaire insulaire, paraît peu vraisemblable eu égard au fonctionnement de la psyché humaine, fondé sur des évolutions au long cours. De plus, l'île revient en force dans le roman du XVIII^e siècle. Que signifie donc son absence dans la fiction des années 1660-1700 ? Que révèle-t-elle de sa fonction dans le genre au XVII^e siècle et de la valeur qu'elle y détient ? Le statut de l'île dans le roman de l'Âge classique relève à la fois de l'archéologie de l'imagination romanesque et de la poétique, comme elle touche à l'épineux problème du tournant supposé du roman vers 1660. La première aide en réalité à comprendre le second et met au jour l'existence d'une pratique de la fiction romanesque plus cohérente au cours de l'ensemble de la période qu'il n'est d'usage de le poser.

L'île du roman baroque s'autorise du précédent du roman grec. Elle le transforme néanmoins et ces transformations permettent de poser quelques claires spécificités du genre au cours de la première moitié du XVII^e siècle.

Les îles, pour commencer, sont d'emblée bien plus abondantes dans le roman moderne. Leur nombre y témoigne même d'une inflation croissante jusqu'aux années 1650-1660. Les personnages d'Héliodore, dans *Les Éthiopiennes*, font

8 Mme de Sévigné, *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1973, p. 164.

9 Voir les observations qui vont aussi en ce sens de Philippe Sellier : « "Abandonné... dans une île déserte" : fantasmagorie et théologie dans les *Pensées* », dans *Essais sur l'imaginaire classique : Pascal, Racine, précieuses et moralistes, Fénelon*, Paris, Champion, 2005, p. 166.

halte à Zacynthe, et le site de Méroé, en Éthiopie, est assimilé à une île, parce qu'il est délimité par trois fleuves (X, 5-6). C'est peu. Dans *L'Exil de Poléandre et d'Ériclée* (1619), Marin Le Roy de Gomberville évoque la Sicile, Malte, une île anonyme et Chypre. Dans la seconde version du roman, *L'Exil de Poléandre* (1629), il est question seulement de quelques îles anonymes et des îles Orcades, au nord de l'Écosse. La dernière version de l'œuvre, à partir de 1637, en compte en revanche plusieurs dizaines. C'est aussi le cas dans *Le Grand Cyrus*, où elles ne sont pas toutes nommées. Sans doute les romanciers modernes renchérisse-ils sur le modèle d'Héliodore en s'autorisant de l'exemple de l'*Odyssée*, mais ils agissent en raison de motivations qui leur sont propres. Fénelon évoque vingt-sept îles dans le *Télémaque*, qui compose avec Héliodore et l'*Odyssée*¹⁰ : leur parcours est le moyen d'un itinéraire moral aux frontières clairement délimitées, chaque île correspondant à un cas moral¹¹. La nécessité de l'île dans la fiction baroque outre- passe le souci d'imiter quelque modèle que ce soit.

240

Dans la même perspective, le genre, à la différence du roman grec connu des contemporains, élit à plusieurs reprises pour protagonistes des insulaires : tel est le cas de Poléandre, prince des Canaries, dans la version de 1637 de l'ouvrage du même nom, mais aussi des Paléologue (Jérôme, Baptiste, Marulle, Olympe) dans *L'Histoire nègrepontique* (1631) de Jean Baudoin ou de Télémaque lui-même chez Fénelon¹². L'île est encore mise en valeur lorsqu'elle constitue le terme désiré du voyage. Chez Gomberville, la quête d'Alcidiane et de l'île Inaccessible, où elle vit, sont entièrement conjointes. Télémaque, dans l'œuvre de Fénelon, doit à la fois retrouver son père et le chemin d'Ithaque¹³.

Dans le roman grec, l'île est toujours réelle. Le roman moderne suit amplement son exemple. *Ibrahim* (1640) nomme Rhodes. *Le Grand Cyrus* évoque Samos, Chypre, Salamine, la Crète, l'Eubée, Chios, Délos, les îles Énusses, Cyrne (la Corse), Lesbos ou la presque-île de Cnide. *L'Histoire nègrepontique* renvoie à l'Eubée, à la Grande Canarie, à Chypre, à Métélin (Mytilène), à Cérigo (Cythère), à la Crète (Candie), à Corfou (Corcyre), Zante (Zacynthe), Céphalonie, Sainte-Maure (Leucade). Les textes s'ancrent essentiellement dans le bassin méditerranéen, même s'il est possible de distinguer quelques lieux plus exotiques. Aux frontières du genre, *Les Amours de Pistion et Fortunie* (1601) se

10 L'influence d'Héliodore sur Fénelon est peu évoquée. Pourtant, c'est sans doute à lui que l'auteur du *Télémaque* emprunte Termutis l'Égyptien, la figure d'Arsabaté ou même le motif du voyage de deux personnages.

11 Voir Isabelle Trivisani-Moreau, « Télémaque d'une île à l'autre : un prince face à l'évidence et ses leurre », dans C. Zonza (dir.), *L'Île au XVII^e siècle*, op. cit., p. 129-140.

12 C'est aussi le cas des protagonistes de la *Pastorale* de Longus, traduite en 1559 par Jacques Amyot. En opposition avec les codes du genre, tout le récit se passe à Lesbos, l'auteur mêlant veines romanesques et bucoliques pour multiplier les effets de dissonance.

13 Amoureux de la nymphe Eucharis au livre V, Télémaque tente de persuader Mentor que la mort d'Ulysse le dispense de retourner à Ithaque. Il se voit vertement repris.

déroulent au Canada et dans l'île d'Orléans située sur le Saint-Laurent, près de Québec¹⁴. *Granicus ou l'Isle galante* (1698) s'aventure en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Christophe, dans les Antilles. *Polexandre* démultiplie l'espace de la fiction, des Canaries à la Chine en passant par le continent américain (*Zelmatide est inca*) et les Philippines.

Le roman moderne accomplit cependant une rupture majeure par rapport à son modèle : il introduit dans sa géographie des îles imaginaires. Le procédé est d'autant plus remarquable que, même évoquant des peuples mythiques comme les Amazones, il s'emploie d'ordinaire à les situer en des terres réelles, qu'il se déroule pendant l'Antiquité ou à des époques plus récentes¹⁵. L'île des Délices des *Triumphes d'Angélique* (1615), l'île Délicieuse d'*Alcidamie* (1661) et Thalassie dans *Les Exilez* (1692-1693) de Mme de Villedieu, l'île Heureuse et l'île du Phénix dans la *Carithée* (1621) de Gomberville, l'île des Corsaires, l'île du Soleil, l'île des Insensés, l'île de Tisiphone, l'île Inaccessible de *Polexandre*, l'île Inconnue et l'île des Plaisirs chez Fénelon, sont en revanche de pures inventions. Le *Télémaque* s'ouvre dans l'île de Calypso. Introduite sous le nom d'Ogygie, elle est moins explicitement dénotée comme imaginaire que lorsqu'elle est d'emblée rapportée à la nymphe : sa nature fictive n'en est pas diminuée cependant.

L'énumération des noms qui vient de précéder – île des Délices, île Délicieuse, île des Plaisirs – et une rapide analyse des caractéristiques prêtées à ces îles imaginaires montrent qu'elles représentent pour la plupart des lieux idylliques. De la même façon, les îles réelles les plus mentionnées sont Chypre¹⁶, Lesbos et les Canaries qui sont liées symboliquement soit à l'amour, soit au motif des îles Fortunées, et sont toujours caractérisées de façon très topique. Rares sont les îles inhospitalières à l'homme que le roman baroque met en scène, alors même qu'elles paraissent devoir fournir de façon privilégiée des péripéties telles que le genre les affectionne. Dans *Les Amours de Pistion et Fortunie*, en dépit d'une description peu amène du Canada, habité par des créatures sauvages, noyé de brouillards et de glaces, l'île où le protagoniste découvre Fortunie relève du pur *locus amoenus*¹⁷. Fortement codé, l'insulaire romanesque est dépourvu

14 Les îles, en effet, peuvent être aussi bien maritimes que fluviales. Honoré d'Urfé en insère ainsi plusieurs dans *L'Astrée*, bien qu'il s'agisse d'un roman pastoral et continental. Mille de Scudéry aussi envisage des îles fluviales dans *Artamène, ou le Grand Cyrus*, notamment pendant la crue du Nil (voir le livre II de la Sixième partie).

15 Voir Marie-Christine Pioffet (dir.), *Dictionnaire analytique des toponymes imaginaires dans la littérature narrative de langue française 1605-1711*, Paris, Hermann, 2013, p. 72-73.

16 C'est d'ailleurs la seule île présente dans la *Zayde* (1670) de Mme de Lafayette.

17 Voir Gilbert Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 1913, p. 60-65, et Marie-Christine Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés dans la fiction romanesque du Grand Siècle*, Paris, PUPS, 2007, p. 49-55.

d'exotisme¹⁸. Marie-Christine Pioffet parle « d'oasis imaginaires » et souligne la faiblesse du pittoresque géographique des textes¹⁹. Le caractère rhétorique de l'exercice apparaît sans ambiguïté dans un petit opuscule que François de Gerzan, l'auteur de deux romans plutôt originaux, *L'Histoire africaine* (1627) et *L'Histoire asiatique* (1634), publie en 1650. La plaquette, intitulée *L'Art de voyager utilement*, se livre à un vif éloge des voyages, source nonpareille d'instruction²⁰. Alors que l'auteur prône que mieux vaut voyager par soi-même que lire et imaginer²¹, il témoigne de la diversité des matières que le voyageur doit traiter, en particulier s'agissant des îles, nécessairement « belles et fécondes » :

Il est encore très glorieux pour le monde d'avoir fait des voyages aux pays étranges, car étant de retour en son pays, on reçoit beaucoup de satisfaction. On est plus estimé de ses parents et de ses amis, quand on leur parle à loisir des merveilles qu'on a vues aux pays étrangers. Car qui est celui qui n'aime l'entretien de tant de nations différentes, de leurs polices, de leurs diverses Religions, de l'ordre qui est établi dans les Royaumes, soit dans la paix ou dans la guerre? On récite les noms des lacs et des grandes rivières qui se rencontrent. Tantôt vous décrivez les fontaines étranges et admirables, tantôt les belles et fécondes îles, les hautes et riches montagnes [...] ²².

Gomberville, à la fin du *Polexandre* de 1637, justifie plusieurs de ses choix narratifs. Il s'attarde notamment sur la question des îles Fortunées à l'origine de sa peinture de l'île Inaccessible d'Alcidiane : ses sources sont livresques et extrêmement conventionnelles²³. Il en va de même de l'Afrique de François de Gerzan²⁴. La fiction de la période n'exploite quasiment jamais la riche matière de la littérature de voyage à la disposition de ses auteurs.

18 Voir M.-C. Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés...*, *op. cit.*, p. 19-20 : les « romanciers [sont] impuissants à rendre l'espace lointain » et il n'y a presque pas de « pittoresque géographique ». Voir aussi, *ibid.*, p. 34-35 et p. 39 à propos de l'« exotisme de convention » des textes. Les îles réelles sont envahies par un imaginaire topique. Voir aussi François Moureau, *Le Théâtre des voyages. Une scénographie de l'Âge classique*, Paris, PUPS, 2005, p. 399.

19 Voir M.-C. Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés...*, *op. cit.*, p. 195-198.

20 Les Grands apprennent par les voyages, car « se trouvant parmi des peuples sur lesquels ils n'ont aucun pouvoir », ils sont « obligés de tirer d'eux par prudence et par civilité, ce que l'autorité leur donne dans le pays où ils commandent » (François de Gerzan, *L'Art de voyager utilement*, Paris, J. Bessin, 1650, p. 13).

21 *Ibid.*, p. 11.

22 *Ibid.*, p. 19.

23 Voir Marin Le Roy de Gomberville, *La Cinquiesme et dernière partie de Polexandre*, Paris, A. Courbé, 1641, « Advertissement aux honnestes gens », p. 1325-1387 et Valerio Massimo Manfredi, *Le Isole Fortunate*, Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1993, ainsi que M.-C. Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés...*, *op. cit.*, p. 198.

24 M.-C. Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés...*, *op. cit.*, p. 90. (F. de Gerzan utilise principalement Tite-Live).

L'évocation de l'île obéit donc à une représentation rigoureusement déterminée dans le roman baroque. Celle-ci justifie la vision imaginaire que Mme de Sévigné suppose dans sa lettre du 20 février 1671. Idyllique, voire édénique²⁵, l'île romanesque est le support de fables ou de spéculations diverses, sans que son image topique en soit modifiée. Le terme d'*allégorème* employé par Frank Lestringant à propos de l'usage moral de l'île au XVII^e siècle s'avère tout aussi approprié à propos du roman²⁶.

Peut-on aller plus loin dans l'analyse ? L'étude des textes montre que l'île n'est guère le lieu d'événements dramatiques : batailles, enlèvements, naufrages, tempêtes se situent en dehors de son champ. Il est également rare que l'île soit le lieu où les amants se rencontrent pour la première fois. Sa principale qualité, qu'elle se prête à un discours amoureux, moral ou religieux, consiste à fournir aux personnages de la fiction un refuge, un abri. Elle permet d'échapper aux violences du monde ordinaire grâce à la séclusion qu'elle autorise. Ainsi, lorsque Mlle de Scudéry brosse au tome VI de *Clélie* un tableau idéal de Port-Royal, elle choisit de placer la communauté des Illustres Solitaires dans une île qui garantit la singularité et la pérennité du groupe au moment où, dans la réalité, l'affaire des Cinq propositions le menace²⁷. Dans *Le Grand Cyrus*, les habitants de Cnide, reprenant un motif de *L'Utopie* (1516) de Thomas More, envisagent de séparer définitivement la presque île du continent pour en préserver la vertu²⁸. L'isolement de l'île est la condition même du bonheur qu'elle autorise. Spontanément fertile, l'île préserve aussi l'homme du labeur et de l'ambition selon un dispositif souvent souligné à propos de la pastorale. Elle figure un idéal qui s'atteint par évidement du monde réel et application à jouir de son quant-à-soi²⁹. C'est par là que l'île exprime une morale, au-delà des morales particulières qui peuvent y être inscrites. Cette morale résulte d'un imaginaire de l'intériorité conçue comme un « petit monde », lieu de paix et de vérité, où il fait bon « rentrer » et se protéger du chaos du « grand monde »³⁰. L'île fonctionne comme la « coque » chez Montaigne³¹ ou l'image de la demeure,

25 Voir *ibid.*, p. 194.

26 Frank Lestringant, *Le Livre des îles. Atlas et récits insulaires de la Genèse à Jules Verne*, Genève, Droz, 2002, p. 318 et 322.

27 Voir Mlle de Scudéry, *Clélie, histoire romaine. Suite de la troisième partie*, Paris, A. Courbé, 1657, t. VI, p. 1137-1158.

28 Voir Mlle de Scudéry, *Artamène, ou le Grand Cyrus*, Paris, A. Courbé, 1656, Sixième Partie, Livre I, p. 57-58.

29 Significativement, il est très peu question des hommes qui peuplent les îles. Elles sont décrites pour l'essentiel d'un point de vue géographique, botanique, parfois animalier.

30 Voir Benedetta Papasogli, *Le « fond du cœur ». Figures de l'espace intérieur au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2000, p. 241-245.

31 Montaigne, *Essais*, éd. Verdun Léon Saulnier et Pierre Villey, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1999, t. III, p. 982 et B. Papasogli, *Le « fond du cœur », op. cit.*, p. 190-193.

voire du temple, chez de nombreux auteurs spirituels. Elle figure un refuge intérieur harmonieux, heureux, épousant un *topos* stoïcien bien connu.

La place donnée par l'île à la réflexion morale dans le roman, fût-ce de manière implicite, entre étroitement en consonance avec la vocation pédagogique du genre. La nature topique des aventures que les œuvres racontent, les lieux obligés qu'elles traitent, l'identité chaque fois de leur conclusion (le mariage des amants), le nombre des années sur lesquelles leur publication s'échelonne (six ans pour *Le Grand Cyrus*, sept pour *Clélie*) ou la réécriture systématique d'un ouvrage comme le *Polexandre*, disent assez que leurs auteurs ne comptent pas sur un suspens d'ordre dramatique pour retenir leurs lecteurs. Ceux-ci sont attentifs aux variations introduites par rapport à la norme du genre. Ils s'enchantent d'un déchiffrement littéraire et moral. Ce sont la « beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées » qui rivent Mme de Sévigné aux romans de La Calprenède³². Le roman baroque expose un itinéraire civilisateur. Les jeunes gens en rupture de ban dont il raconte les histoires, après avoir fait la démonstration de leurs vertus, trouvent leur place dans la communauté des adultes à laquelle ils accèdent par le mariage et le couronnement. Dans la quête de soi que ces textes exposent, l'île constitue donc, quelle que soit son apparente fadeur, une expérience essentielle. Elle est le lieu où s'éprouve le modèle à la fois moral et spirituel qui doit régir l'individu : le recueil en soi, la modération, la tempérance³³.

L'île, miroir moral, est aussi un miroir où se réfléchit la conception du genre qui prévaut pendant la période. À défaut de péripéties dramatiques, elle est le lieu par excellence de l'efflorescence du discours – par le récit ou l'*ekphrasis*. Elle réunit en effet plusieurs personnes dans un cadre agréable où celles-ci jouissent d'un parfait *otium*, parce qu'elles sont étrangères et que, de passage, elles sont typiquement dans une situation d'entre-deux, de suspension propice au loisir³⁴. Ainsi, l'île figure le lieu d'une sociabilité privilégiée dont l'échange de récits constitue la manifestation la plus relevée. Les personnages s'y adonnent après un protocole méticuleux : repos, ablutions, repas, de sorte qu'ils célèbrent cette fête qu'est le Verbe partagé seulement quand leurs facultés réceptives y sont les plus favorables. L'île emblématise une conception de la sociabilité, dont l'île déserte constitue une preuve *a contrario*. Hypothèse désespérée que les personnages

32 Mme de Sévigné écrit le 12 juillet 1671 : « La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements, et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille [...] » (*Correspondance*, éd. cit., t. I, p. 294).

33 Voir M.-C. Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés...*, op. cit., p. 212.

34 L'île partage des caractéristiques souvent dévolues à la traversée maritime, voir L. Plazenet, *L'Ébahissement et la délectation*, op. cit., p. 640-643.

contemplant notamment lorsque tout refuge se dérobe à eux, celle-ci n'attire que par défaut, tandis que son apparence concrète n'est jamais mentionnée : son horreur tient au fait qu'elle implique d'être seul(s), y compris quand c'est un couple qui s'y rendrait. Certes, elle peut autoriser l'épanouissement d'une liaison ailleurs condamnée, mais la situation ne constitue qu'un pis-aller jugé angoissant, sinon détestable. C'est l'absence d'échange qu'elle suppose qui en fait un repoussoir, bien plus qu'aucune caractéristique géographique. Des ermites y vivent-ils ? Ils y fuient le trouble du monde pour y entretenir un dialogue de chaque instant avec Dieu. Leur solitude est le contraire de la solitude³⁵. Les propriétés prêtées à l'île en font ainsi le miroir de l'espace social qui est la terre d'élection du roman. Ce dernier n'est pas destiné, au cours de la première moitié du xvii^e siècle à une lecture silencieuse et solitaire, mais il est lu à plusieurs dans le cercle choisi du salon. Il suscite débats, jeux, dialogues, qui nourrissent à leur tour la vie du salon³⁶. L'île offre un paradigme de la lecture romanesque, dont elle révèle en retour combien elle est liée à une entreprise civilisatrice, en même temps qu'elle reflète une vision de l'intériorité que le roman s'emploie à polir. La banalité des traits prêtés à l'île ne l'empêche donc pas de correspondre à un discours mental ou imaginaire très construit et cohérent.

Du reste, le fragment 229 de Pascal n'en constitue pas la dénégation qu'il semblait à première vue. Le Recueil original des *Pensées* permet de consulter sa version manuscrite. Elle contient plusieurs corrections. En particulier, avant d'écrire : « Comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île effroyable », Pascal a rédigé : « Comme un enfant qu'on aurait porté endormi dans un bois effroyable ». Puis, il a barré « enfant » et « bois effroyable » pour leur substituer « homme » et « île déserte et effroyable ». Spontanément, l'effroi était donc associé par Pascal au bois, à la forêt, selon une perspective tout à fait traditionnelle³⁷, et non à l'île. Cet effroi, d'autre part, était tenu pour une puérité. L'île, par conséquent, est de façon très univoque idyllique dans l'imaginaire de la première moitié du siècle. La conclusion n'interdit pas qu'il puisse exister des îles qui correspondent à des *loci horribiles*, mais elles sont chacune un *hapax* face à la conception de l'île qui prévaut de façon constante. Une seconde conclusion s'impose : l'île, pour reprendre une expression employée

35 Voir Nancy Oddo, « Les îles de la dévotion dans le roman baroque », dans C. Zonza (dir.), *L'île au xvii^e siècle*, op. cit., p. 141-152.

36 Voir L. Plazenet, *L'Ébahissement et la délectation*, op. cit., p. 169-176 et Françoise Lavocat, « Fictions et paradoxes. Les nouveaux mondes possibles à la Renaissance », dans F. Lavocat (dir.), *Usages et théories de la fiction : le débat contemporain à l'épreuve des textes anciens (xvi^e-xviii^e siècles)*, Rennes, PUR, 2004, p. 87-111.

37 Voir Robert P. Harrison, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, Paris, Flammarion, coll. « Champs. Essais », 2010, et Marie-Christine Pioffet, « La forêt dans l'imaginaire baroque », dans Nathalie Ferrand (dir.), *Locus in fabula. La topique de l'espace dans les fictions d'Ancien Régime*, Louvain, Peeters, 2004, p. 373-386.

par Michel Foucault dans une conférence de 1967³⁸, n'est pas une hétérotopie au cours de la période. Montaigne ne va-t-il pas en ce sens, quand il écrit au début du chapitre « Des cannibales » : « ce n'est point une île³⁹ » ? L'île est un mirage, projection dans l'espace d'une conception de l'intériorité humaine.

Ceci dit, la correction apportée par Pascal à la version initiale de son texte mérite d'être reconsidérée. Lourde de sens, elle aide à comprendre la disparition du motif insulaire dans le roman de la seconde moitié du XVII^e siècle.

246 L'île comme espace clos et lieu d'une nécessaire confrontation à soi devient, lorsque le moi est conçu en termes augustiniens, nécessairement un lieu d'angoisse et d'effroi. Dans le fragment 168 (« Divertissement »), Pascal pose que « tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre ». Cette incapacité est un effet de la chute. Abandonné de Dieu qu'il a lui-même d'abord abandonné en commettant le péché originel, l'homme ne sait plus rester « en repos dans une chambre » face à lui-même, car il s'y voit désormais perpétuellement confronté à sa condition mortelle, à ses « contrariétés » (c'est le titre d'une des liasses des *Pensées*), à ses concupiscences. L'espace intérieur devient prison, cachot, caverne⁴⁰ – autant de lieux hantés par un bestiaire infernal : l'impossible contemplation qu'il implique voue l'homme au divertissement. Prenant le contrepied des philosophes qui exhortent la créature à se contenter de soi et à se tourner vers l'intérieur plutôt que l'extérieur, Pascal célèbre au contraire le divertissement dans la mesure où il permet de ne pas sombrer dans la déréliction : s'il est un symptôme majeur de l'homme déchu, il est aussi une parade à l'« ennui » mortel qui menace ce dernier⁴¹. La correction de Pascal témoigne donc de la profonde transformation de la représentation de l'intériorité qui se produit à l'Âge classique. Elle n'est plus île paisible et plaisante ; elle descend se loger au « fond du cœur », s'ensevelit dans les ténèbres des passions et de l'amour-propre. Benedetta Papàsogli a finement analysé la transformation que l'intériorité subit alors : délocalisée, opacifiée, elle se révèle peu à peu inaccessible dans sa vérité⁴². Ainsi, Pascal se réfère dans le fragment 244 à la Bible de Vatable pour parler du « mauvais fonds », du *figmentum malum* de l'homme, quand la Vulgate dit plus sobrement que son esprit et ses pensées sont « [portés] au mal » : *in malum prona sunt*.

38 Michel Foucault, « Des espaces autres », dans *Dits et écrits*, éd. Daniel Defert et François Ewald, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, t. II (1976-1988), p. 1571-1581.

39 Montaigne, *Essais*, éd. cit., t. I, p. 204.

40 Chez Montaigne, il est encore un simple « lopin » (*ibid.*, p. 205).

41 Voir le fragment 26 des *Pensées* (éd. cit.). Seule la conversion peut arracher l'homme au dilemme du désespoir ou du divertissement.

42 Voir B. Papàsogli, *Le « fond du cœur »*, *op. cit.*, p. 48-68 et p. 214-229.

Dans ces conditions, l'île, de projection de l'intériorité devient, au cours de la seconde moitié du siècle, un lieu infernal. Le « Cinquième Traité, ou Discours sur la nécessité de ne pas se conduire au hasard et par des Règles de Fantaisie » des *Essais de morale* que Pierre Nicole publie en 1671 en fournit une expression superlative. Le moraliste illustre la vie par l'image d'une île « épouvantable » où les hommes cheminent entre des précipices sur des chemins qui les vouent à la perte : « Vivre, c'est marcher vers la mort. Mourir, c'est entrer dans la vie éternelle. La vie est donc un voyage vers la mort, et la mort au contraire est l'entrée d'une vie nouvelle et perpétuelle⁴³ ». Aussi convient-il de ne pas se tromper de chemin. Filant la métaphore, Nicole poursuit :

En considérant avec effroi ces démarches téméraires, et vagabondes de la plupart des hommes qui les mènent à la mort, et à la mort éternelle, je m'imagine de voir une île épouvantable, entourée de précipices escarpés et couverts d'un nuage ténébreux, qui en dérobe la vue, et environnée d'un torrent de feu qui reçoit tous ceux qui tombent du haut de ces précipices de cette île. Tous les chemins, et tous les sentiers se terminent à ces précipices, à l'exception d'un seul, mais très étroit et très difficile à reconnaître, qui aboutit à un point par lequel on évite le torrent de feu et arrive à un lieu de sûreté et de lumière.

Il y a dans cette île un nombre infini d'hommes à qui l'on commande de marcher incessamment. Un vent impétueux les presse et ne leur permet pas de retarder. On les avertit seulement que tous les chemins n'ont pour fin que le précipice, qu'il n'y en a qu'un seul par où ils se puissent sauver, et que cet unique chemin est très difficile à remarquer.

Mais, nonobstant ces avertissements, ces misérables, sans s'informer de ce sentier heureux et comme s'ils le connaissaient parfaitement, se mettent en chemin. Ils ne s'occupent que de leur équipage, du désir de commander aux compagnons de ce malheureux voyage et de la recherche de quelque divertissement qu'ils peuvent prendre en passant.

Ainsi, ils arrivent insensiblement vers le bord du précipice, d'où ils sont emportés dans ce torrent de feu qui les engloutit pour jamais.

Il y en a seulement un très petit nombre de Sages qui cherchent avec soin ce sentier étroit et, l'ayant découvert, y marchent avec grande circonspection, et trouvant ainsi moyen de passer le torrent, et de sortir de ces précipices arrivent enfin à un lieu de sûreté et de repos.

Peut-être que celui qui disait à Dieu ces paroles : *Torrentem pertransivit anima nostra, forsit an pertransisset anima nostra aquam intolerabilem*, avait dans l'esprit

43 Pierre Nicole, *Essais de morale, contenus en divers Traités sur plusieurs devoirs importants*, Paris, Guillaume Desprez, 1732, t. II, « Cinquième Traité, ou Discours sur la nécessité de ne pas se conduire au hasard et par des Règles de Fantaisie », p. 110.

quelque image de cette sorte, mais, quelque affreuse qu'elle paraisse, elle ne répond nullement à la vérité de ce que j'ai eu dessein de représenter. Les choses spirituelles sont si hautes que nulle imagination n'y peut atteindre. Toute image est infiniment éloignée de la réalité de leur grandeur. Il n'y a nulle proportion entre ce torrent de feu qui recevrait ceux qui tomberaient des précipices de cette île imaginaire et l'enfer qui reçoit réellement ceux qui sortent du monde par la mort après s'être égarés du chemin de la justice. Cependant, cette image, toute imparfaite qu'elle est, suffit pour faire comprendre que l'unique sagesse de ces voyageurs serait de chercher ce chemin, par lequel ils pourraient sauver leur vie, et d'y marcher jusques au bout ; et que tous ceux qui ne se mettraient pas en peine de le chercher seraient insensés et malheureux [...] ⁴⁴.

248

Le *locus amoenus*, devenu un lieu escarpé, enténébré, parcouru de « torrents de feu », se confond désormais avec une colonie pénitentiaire. À la même date, la fiction multiplie les îles inhospitalières.

Gomberville, proche de Port-Royal, dresse dès 1637 face à l'île Inaccessible, l'île de Tisiphone, l'île des Insensés, l'île des Corsaires⁴⁵. Après l'île Heureuse d'*Alcidamie* (1661) et l'île de Théras dans *Les Annales galantes de la Grèce*, Mme de Villeglé met en scène Thalassie dans *Les Exilez* (1672-1673), un lieu qui s'avère « stérile et désert⁴⁶ », alors que sa première description géographique était conforme au *topos* idyllique – à l'exception d'un funèbre et prémonitoire labyrinthe de cyprès⁴⁷. *Granicus ou l'Isle galante* est selon son titre une « nouvelle historique ». L'œuvre, de fait, est relativement brève et contemporaine. Elle raconte les errances d'un jeune couple entre la France et les Antilles. Le récit commence avec la fuite de Granicus et d'Émilie dont les familles, ennemies, refusent le mariage. Le motif rappelle *Roméo et Juliette* : il provient autant du roman grec. Parvenus en Guadeloupe, les jeunes époux (ils se sont mariés à Nantes avant d'embarquer) sont protégés par le Lieutenant général, M. de Blénac. Il enrôle Granicus dans ses troupes, favorise sa promotion au rang de capitaine, lui donne des charges importantes qui l'éloignent d'Émilie. Trop séparée de Granicus, la jeune femme se révèle inconstante. Elle noue une liaison avec un M. N..., puis avec Damon. Les amants essaient d'assassiner le mari encombrant. Ils doivent s'enfuir en France. Une tempête les sépare. Alors qu'Émilie, déçue par son séjour en France, a obtenu le pardon de Granicus et retourne en Guadeloupe, elle retrouve Damon à La Rochelle. Ils renouent, décident de débarquer plutôt en Martinique, afin d'échapper à Granicus.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 109-129.

⁴⁵ Voir l'étude de M.-C. Pioffet, ci-dessous, p. 253-266.

⁴⁶ Mme de Villeglé, *Les Exilez*, dans *Œuvres*, Paris, Compagnie des Libraires, 1720, p. 515.

⁴⁷ Voir *ibid.*, p. 100.

Mais les vents s'opposent obstinément à ce projet. Échoués malgré eux en Guadeloupe, les amants sont rapidement identifiés. Damon est tué. Émilie est conduite en prison, où elle meurt malgré les efforts de son époux pour la sauver⁴⁸. L'assombrissement moral du récit (à travers les infidélités d'Émilie ou la lâcheté de Damon) témoigne de la conversion morale du roman pendant la période. Dans le même temps, les îles paradisiaques où les jeunes gens débarquent deviennent le piège qui cause leur malheur. Elles s'apparentent à une prison, lorsque Damon et Émilie s'y trouvent ramenés à leur corps défendant. Le lieu ultime du salut pour les amants est renversé en lieu de perte⁴⁹.

Le *Télémaque* ne constitue pas un contre-exemple à ce schéma. D'abord séduisantes, les îles y connaissent au cours de la narration une inversion. À l'origine merveilleuse, l'île de Calypso se fait angoissante et se voit finalement décrite en des termes bien différents de ceux que Fénelon employait d'abord⁵⁰. Du début à la fin de l'œuvre, les îles se délabrent. La dernière île avant Ithaque (où Télémaque n'aborde pas au cours du récit) est petite, déserte et sauvage : elle est le terme ultime d'un itinéraire de la résistance à la beauté et aux blandices qui rejette l'idéal incarné par Ithaque aux marges de la fiction. Isabelle Trivisani-Moreau parle à propos de l'œuvre d'une « scénographie insulaire de l'erreur⁵¹ ». Dans la fable intitulée *Voyage dans l'île des Plaisirs*, l'île de Cocagne vire au cauchemar. L'abondance se tourne en indigestion, tandis que Fénelon explique qu'elle ne fait qu'amollir et corrompre, en rendant l'homme oublieux de la nécessité de vaincre ses inclinations perverses et de travailler à devenir vertueux⁵².

Plus généralement, la nouvelle exclut l'île du champ de la fiction, de même qu'elle est absente des textes moraux de la période (c'est le cas chez le père Senault, chez Cureau de la Chambre, Charron, La Rochefoucauld, La Bruyère, etc.). Le cas de la carte de Tendre insérée en 1654 dans le tome I de la *Clélie* est symptomatique. Frank Lestringant a montré que Mlle de Scudéry refusait l'insulaire pour une carte topographique arborescente (arborescence hydrographique et viatique⁵³), réactivant la tradition scolastique et témoignant de l'affaiblissement du motif insulaire dans la période. La disposition spatiale de la gravure épouse d'autre part celle de plusieurs plans de Paris qui prennent la Seine pour axe vertical pendant la période : la ville par excellence remplace l'île.

48 Voir François Brice, *Granicus ou l'Isle galante. Nouvelle historique*, Paris, Vve Cl. Mazuel, 1698, p. 226-227, 235-236, 276 et 308.

49 Voir aussi F. Moureau, « Scènes de la littérature de l'île à l'aube des Lumières », dans *Le Théâtre des voyages, op. cit.*, p. 405-407.

50 On y découvre soudain des montagnes et des bois sombres (Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1995, p. 127).

51 Voir I. Trivisani-Moreau, « Télémaque d'une île à l'autre », art. cit., p. 138.

52 Voir aussi les observations de Christian Zonza en tête de son édition de *Dominique et Séraphine, histoire corse (1768)*, Ajaccio, Albiana, 2007, p. 7.

53 Voir F. Lestringant, *Le Livre des îles, op. cit.*, p. 300.

L'absence d'île aussi bien dans la mer d'Inimitié que dans la Mer dangereuse – des écueils y figurent à la place – va dans le même sens. Il n'est plus d'île possible au sens traditionnel dans le paysage moral contemporain, lorsque Mlle de Scudéry compose son dernier grand roman (son déploiement géographique est par ailleurs aussi diminué). Il est peut-être même possible de s'avancer un peu davantage. La lentille macroscopique qui est appliquée à la gravure ne laisse apparaître que l'extrémité des « Terres inconnues » associées à l'amour passionné que la romancière récuse. Or, telle quelle, cette pointe semble celle d'une île ou d'un continent, mais précisément une île ou un continent connotés par le danger et la menace d'une dissolution du moi. La forme de la carte, qui ne suggère pas seulement le modèle de la mappemonde médiévale, mais encore, étrangement, le schéma de l'appareil reproducteur féminin, suggère par là en filigrane un effroi du corps, de la sexualité et de l'intériorité caractéristique du psychisme augustinien. La raréfaction ou l'éviction de l'île s'avère de la sorte aussi signifiante du délabrement de la représentation de l'intériorité à laquelle elle était associée, que sa figuration en repoussoir. Or la carte de Tendre date sensiblement de la même époque que le fragment 229 des *Pensées*⁵⁴.

Le resserrement de la narration et le rejet de la plupart des *topoi* de la narration romanesque de l'Âge baroque dans la nouvelle de la seconde moitié du XVII^e siècle peuvent sembler responsables de la disparition des îles qu'on y observe – ils ne s'opposeraient pas pourtant à la présence d'îles fluviales, comme il s'en trouve dans *L'Astrée* ou dans *Le Grand Cyrus*. Mais les modifications formelles et topiques de la nouvelle procèdent elles-mêmes du fait que celle-ci change de morale. Elle se convertit à la vision augustinienne de l'homme qui est alors à l'honneur. Cessant d'ambitionner une fonction aristotélicienne et de revendiquer pour la fiction une portée paradigmatique, elle s'emploie au contraire désormais, comme le font les moralistes de la période, à démasquer, à dévoiler, à dénoncer la fausseté des apparences et des vertus de l'homme. Il n'y a pas tant solution de continuité entre les deux formes de fiction, comme le postulent les adeptes de la théorie d'un « tournant » du roman au XVII^e siècle, qu'une métamorphose, voire une anamorphose du grand roman sous l'impulsion de l'anthropologie augustinienne. Dans ce cadre, l'île du roman baroque n'a plus sa place. Ce qu'elle incarne se voit frappé d'obsolescence. Mais elle reste présente dans les textes par son détournement ou son refus,

54 En 1660, le premier *Discours sur la condition des Grands* fait l'hypothèse d'un homme jeté par une tempête dans une île inconnue : « Pour entrer dans la véritable connaissance de votre condition, considérez-là dans cette image. Un homme est jeté par la tempête dans une île inconnue dont les habitants étaient en peine de trouver leur roi qui s'était perdu et, ayant beaucoup de ressemblance de corps et de visage avec ce roi, il est pris pour lui [...] » (voir Pascal, *Pensées et opuscules*, éd. cit., p. 747).

préparant la résurgence du motif au XVIII^e siècle, lorsque l'augustinisme de la seconde moitié du XVII^e siècle reflue et se voit contesté. Quant à la vocation du genre romanesque, sa dimension pédagogique demeure stable, si ses modalités basculent de l'exemplarité à la dénonciation, de l'admiration au démasquement. La lecture toutefois devient envoûtement singulier, c'est-à-dire jouissance solitaire et coupable, dès lors qu'elle perd de vue sa fonction dénonciatrice. La rêverie sociable de la première moitié du XVII^e siècle, telle une Atlantide, s'est abîmée dans le gouffre de l'amour-propre.

L'île dans le roman du XVII^e siècle renvoie, au-delà de ses disparités circonstanciées, à un motif cohérent et précis, mais il se trouve inversé ou déstabilisé dans la production de la seconde moitié du siècle qui conteste les idéaux moraux et spirituels portés par le genre à partir des années 1550. L'île est le lieu où s'exprime une conception de l'intériorité. Ainsi met-elle profondément en cause l'imaginaire de ses contemporains : non de façon intrinsèque, mais en tant que cadre expressif, en tant que support d'un discours qui lui est hétérogène.

La confrontation de l'usage de l'île dans le roman par rapport à l'évolution des figurations de l'intériorité à la même époque chez les moralistes, chez les auteurs spirituels, ainsi que chez plusieurs poètes⁵⁵, révèle d'autre part que le genre persiste à illustrer un modèle d'intériorité insulaire heureuse à une date où celui-ci est déjà ailleurs sérieusement remis en cause. Le roman accuse un décalage qui peut expliquer le brutal renversement qui se produit entre 1660 et 1670 : ce renversement n'est pas soudain. Il suit seulement de manière tardive un mouvement amorcé dès la fin des années 1630 et déjà perceptible, du reste, chez Gomberville ou Mlle de Scudéry à la fin des années 1640.

Enfin, le recul du motif insulaire au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle a peut-être été le levier autorisant son affranchissement topique et le passage de l'île, d'une projection formalisée de l'espace intérieur de l'homme, à un espace autre, à une hétérotopie. Il conviendrait, pour vérifier l'hypothèse, de considérer les conditions d'accès à l'île sur une longue durée. Le glissement qui s'opère d'une tempête providentielle au sommeil du voyageur malgré lui que Pascal évoque, d'un accident signifiant à une éclipse dramatique de la volonté et de la conscience humaines, attire l'attention sur la portée symbolique du processus. Elle invite à le considérer de façon autonome, enseignant que l'île romanesque de l'Âge classique est une étape, non une parenthèse anecdotique.

55 Voir B. Papasogli, *Le « fond du cœur », op. cit.*

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Architettura e Utopia nella Venezia del Cinquecento*, cat. expo., dir. Lionello Puppi, Venise, Palazzo Ducale, juillet-octobre 1980, Milano, Electa, 1980.
- ASDRACHAS, Spyros, « The Greek Archipelago: A Far-Flung City », dans Vasilis Sphyroeras, Anna Avramea, Spyros Asdrahas, *Maps and Map-makers of the Aegean*, Athens, Olkos, 1985, p. 235-248.
- ATKINSON, Geoffroy, *Les Nouveaux Horizons de la Renaissance française*, Paris, Droz, 1935.
- AUBERT DE LA RUË, Edgar, *L'Homme et les îles*, Paris, Gallimard, 1956.
- BENÍTEZ ROJO, Antonio, *El mar de las lentejas*, Barcelona, Plaza & Janés, 1985.
- , *La isla que se repite*, éd. définitive, Barcelona, Editorial Casiopea, 1998.
- , *The Repeating Island: The Caribbean and the Postmodern Perspective*, trad. James E. Maraniss, Durham, Duke University Press, 1996.
- BARBU, Daniel, MEYLAN, Nicolas et VOLOKHINE, Youri (dir.), *Monde clos. Les îles*, Gollion, Infolio éditions, 2015.
- BRACKE, Wouter, « Une note sur l'*Isolario* de Bartolomeo da li Sonetti dans le manuscrit de Bruxelles, B. R., CP, 17874 (7379) », *Imago Mundi*, 53, 2001, p. 125.
- BALLABRIGA, Alain, *Les Fictions d'Homère. L'invention mythologique et cosmographique dans l'Odyssée*, Paris, PUF, coll. « Ethnologies », 1998.
- BASSY, Alain-Marie, « Supplément au voyage de Tendre », *Bulletin du bibliophile*, 1982/1, p. 13-33.
- BÉRARD, Victor, *Les Navigations d'Ulysse*, Paris, Armand Colin, 1927-1929, 4 vol.
- BESSE, Jean-Marc, *Les Grandeurs de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Paris/Lyon, ENS Éditions, 2003.
- BOIVIN, Jeanne-Marie, *L'Irlande au Moyen Âge. Giraud de Barri et la Topographia hibernica (1188)*, Paris, Champion, 1993.
- BORDONI, Benedetto, *Isolario (Venise, 1534)*, préface d'Umberto Eco, Paris/[Torino], Les Belles Lettres/Nino Aragno, 2000.
- BRESC, Henri, « Îles et "tissu connectif" de la Méditerranée médiévale », *Médiévales*, 47, « Îles du Moyen Âge », automne 2004, p. 11.
- BRUN, Patrice, *Les Archipels égéens dans l'Antiquité, v^e-II^e siècles avant notre ère*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1996.

BUISINE, Alain, « Repères, marques, gisements : à propos de la robinsonnade vernienne », dans François Raymond (dir.), *L'Écriture vernienne [Jules Verne II]*, Paris, Minard, 1978, p. 113-139.

CALVINO, Italo, *Les Villes invisibles*, trad. Jean Thibaudeau, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1996.

Cartes et figures de la terre, cat. expo. Paris, Centre Georges Pompidou, 24 mai-17 novembre 1980, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980.

CASTELIN, Jean-Pierre (dir.), « Îles réelles / îles rêvées », n° d'*Ethnologie française*, 2006/3.

CONLEY, Tom, *The Self-Made Map. Cartographic Writing in Early Modern France*, Minneapolis/London, University of Minnesota Press, 1996.

CONSTANTAKOPOULOU, Christy, *The Dance of the Islands: Insularity, Networks, the Athenian Empire, and the Aegean World*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

COSGROVE, Denis, *Apollo's Eye: A Cartographic Genealogy of the Earth in the Western Imagination*, Baltimore/London, Johns Hopkins University Press, 2001, p. 79-101.

370

DELEUZE, Gilles, « Causes et raisons des îles désertes », dans *L'Île déserte et autres textes. Textes et entretiens 1953-1974*, éd. David Lapoujade, Paris, Éditions de Minuit, 2002, p. 11-17.

DONATTINI, Massimo, « Bartolomeo da li Sonetti, il suo *Isolario* e un viaggio di Giovanni Bembo (1525-1530) », *Geographia Antiqua*, III-IV, 1994-1995, p. 211-236.

—, *Spazio e modernità. Libri, carte, isolari nell'età delle scoperte*, Bologna, Cooperativa Libreria Universitaria Editrice Bologna (CLUEB), 2000.

DUBOIS, Claude-Gilbert, « De la première "utopie" à la "première utopie française" (1516-1616). Bibliographie et réflexions sur la création utopique au XVI^e siècle », *Répertoire analytique de littérature française*, 1970, 1/1, p. 11-32 et 1/2, p. 7/25.

DUNIS, Serge (dir.), *Le Pacifique ou l'Odyssée de l'espèce. Bilan civilisationnel du grand Océan*, Paris, Klincksieck, 1996.

—, *D'île en île Pacifique*, Paris, Klincksieck, 1999.

FORTINI BROWN, Patricia, *Venice & Antiquity. The Venetian Sense of the Past*, New Haven/London, Yale University Press, 1996.

FOUGÈRE, Éric, *Les Voyages et l'ancre. Représentation de l'espace insulaire à l'Âge classique et aux Lumières (1615-1797)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

—, « Espace solitaire et solidaire des îles : un aperçu de l'insularité romanesque au XVIII^e siècle », dans Jean-Claude Marimoutou et Jean-Michel Racault (dir.), *L'Insularité. Thématique et représentations*, Paris, L'Harmattan, 1995.

FRANZINI, Antoine et BOULOUX, Nathalie (dir.), « Îles du Moyen Âge », n° 47 de *Médiévales*, automne 2004, p. 5-138.

GANDELMAN, Claude, *Le Regard dans le texte. Image et écriture du Quattrocento au XX^e siècle*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986.

GINZBURG, Carlo, *Nulle île n'est une île. Quatre regards sur la littérature anglaise*, trad. Martin Rueff, Lagrasse, Verdier, 2005.

HALLYN, Fernand, *Le Sens des formes. Études sur la Renaissance*, Genève, Droz, 1994.

« Ilhas fantasticas », n° 46 d'*Oceanos*, avril-juin 2001.

JACOB, Christian, *L'Empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992.

JACOB, Christian et LESTRINGANT, Frank (dir.), *Arts et légendes d'espaces. Figures du voyage et rhétoriques du monde*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1981.

JEANNERET, Michel, *Perpetuum mobile. Métamorphoses des corps et des œuvres de Vinci à Montaigne*, Paris, Macula, 1997 ; 2nd éd. revue et complétée d'une postface, Genève, Droz, coll. « Titre courant », 2016.

KOLODNY, Émile Y., *La Population des îles de la Grèce. Essai de géographie insulaire en Méditerranée orientale*, Aix-en-Provence, Édisud, 1974, 3 vol.

LANCIONI, Tarcisio, *Viaggio tra gli Isolari*, préface d'Umberto Eco, Milano, Edizioni Rovello, 1991, avec en appendice un catalogue des *Isolari* établi par Paolo Pampaloni.

LEDUC, François-Xavier et PELLETIER, Monique, « Les Insulaires (*Isolari*) : les îles décrites et illustrées », dans Monique Pelletier (dir.), *Couleurs de la Terre. Des mappemondes aux images satellitales*, Paris, Éditions du Seuil/Bibliothèque nationale de France, 1998, p. 56-61.

LEGRAND, Émile, *Description des îles de l'Archipel par Christophe Buondelmonti ; version grecque par un anonyme publiée d'après le manuscrit du Sérail*, avec une traduction française et un commentaire, Paris, Leroux, 1897.

LESTRINGANT, Frank, « Insulaires », dans *Cartes et figures de la terre*, cat. expo. Paris, Centre Georges Pompidou, 24 mai-17 novembre 1980, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980, p. 470-475.

—, « Isolarii. Le isole vuote dell'arcipelago », dans Omar Calabrese, Renato Giovannoli et Isabella Pezzini, *Hic sunt leones. Geografia fantastica e viaggi straordinari*, cat. expo. Rome, Centro Palatino, janvier-mars 1983, Milano, Electa, 1983, p. 68-72.

—, « Catalogue des cartes du *Grand Insulaire* d'André Thevet », dans Mireille Pastoureau (dir.), *Les Atlas français (XVI^e-XVII^e siècles). Répertoire bibliographique et étude*, Paris, Bibliothèque nationale, 1984, p. 481-495.

—, « L'utopie amoureuse : espace et sexualité dans la *Basiliade* d'Étienne Gabriel Morelly », dans François Moureau et Alain-Marc Rieu (dir.), *Éros philosophe. Discours libertins des Lumières*, Paris, Champion, 1984, p. 83-107.

- , « Fortunes de la singularité à la Renaissance : le genre de l'*Isolario* », *Studi francesi*, 84, septembre-décembre 1984, p. 415-436.
- , « La voie des îles » ; « L'île des Amazones » ; « L'île des démons », dans *Îles*, Paris, Centre Georges Pompidou/Gallimard, coll. « Découvertes Gallimard », 1987, p. 16-19, 26-27, 29.
- , « L'Insulaire de Rabelais ou la fiction en archipel (pour une lecture topographique du *Quart Livre*) », dans Jean Céard et Jean-Claude Margolin (dir.), *Rabelais en son demi-millénaire*, Genève, Droz, 1988, p. 249-274.
- , « Venise et l'Archipel chez quelques géographes de la Renaissance », dans Marie-Thérèse Jones-Davies (dir.), *L'Image de Venise au temps de la Renaissance*, Paris, Jean Touzot, 1989, p. 153-163.
- , « L'herbier des îles, ou le *Voyage du Levant* de Joseph Pitton de Tournefort (1717) », *Littérales*, 7, 1990, p. 51-67.
- , « L'île de Jonas, ou Robinson, prophète malgré lui », dans Lise Andries (dir.), *Robinson*, Paris, Autrement, coll. « Figures mythiques », 1996, p. 45-65.
- , « *Le Grand Insulaire et Pilotage* d'André Thevet, source pour l'histoire maritime », dans Christiane Villain-Gandossi et Éric Rieth (dir.), *Pour une histoire du « fait maritime »*. *Sources et champs de recherche*, Paris, Éditions du CTHS, 2001, p. 385-399.
- , *Le Livre des îles. Atlas et récits insulaires de la Genèse à Jules Verne*, Genève, Droz, 2002.
- , *Archipele und Inselreisen. Kosmographie und imaginäre Geographie im Werk von Rabelais*, trad. Cordula Wöbbeking et Sabine Zangenfeind, éd. et préface de Cornelia Klettke, Berlin, Frank & Timme, 2016.
- LÉTOUBLON, Françoise (dir.), *Impressions d'îles*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1996.
- MALAMUT, Élisabeth, *Les Îles de l'Empire byzantin (VIII-XII siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Byzantina Sorbonensia », 1988, 2 vol.
- MARIMOUTOU, Jean-Claude et RACAULT, Jean-Michel (dir.), *L'Insularité : thématique et représentations*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- MARIN, Louis, *Utopiques : jeux d'espaces*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.
- MEUNIER, Jacques, *On dirait des îles*, Paris, Flammarion, coll. « Étonnants voyageurs », 1999.
- MILANESI, Marica, « Il *De Insulis et earum proprietatibus* di Domenico Silvestri (1385-1406) », *Geographia Antiqua*, 2, 1993, p. 133-146.
- MOLES, Abraham A., « Nissonologie ou science des îles », *L'Espace géographique*, 4, 1982, p. 281-289.
- MOLES, Abraham A. et ROHMER, Elisabeth, « Nissonologie ou science des îles », dans *Labyrinthes du vécu : l'espace, matière d'action*, Paris, Librairie des Méridiens/Klincksieck, 1982, p. 47-66.

MONTESDEOCA MEDINA, José Manuel, *Los islarios de la época del humanismo: el De insulis de Domenico Silvestri, edición y traducción*, La Laguna, Servicio de Publicaciones Universidad de La Laguna, 2004.

MOUREAU, François (dir.), *L'Île, territoire mythique*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1989.

MUNDY, Barbara E., « Mapping the Aztec Capital: The 1524 Nuremberg Map of Tenochtitlan, its Sources and Meanings », *Imago Mundi*, 50, 1998, p. 11-33.

PELLETIER, Monique (dir.), *Géographie du monde au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Éditions du CTHS, 1989.

RACAULT, Jean-Michel, *L'Utopie narrative en Angleterre et en France (1675-1761)*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1991.

—, *Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, Paris, PUPS, 2003.

—, *Robinson et compagnie. Aspects de l'insularité politique de Thomas More à Michel Tournier*, Paris, Petra, coll. « Des îles », 2010.

—, « Retraites robinsoniennes. Sécession, solitude et rédemption chez Leguat, Defoe et Longueville », *Dix-huitième siècle*, 48, « Se retirer du monde », 2016, p. 245-259.

REIG, Daniel (dir.), *L'Île des merveilles. Mirage, miroir, mythe*, Paris, L'Harmattan, 1997.

RIEGERT, Guy, « Sources et ressources d'une île: Syra dans le *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval », *Revue d'histoire littéraire de la France*, novembre/décembre 1981, p. 919-943.

SCHALANSKY, Judith, *Pocket Atlas of Remote Islands. Fifty Islands I Have Not Visited and Never Will*, New York, Penguin Books, 2014.

SMITH, Paul, *Voyage et écriture. Étude sur le Quart Livre de Rabelais*, Genève, Droz, 1987.

TAGLIONI, François, « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Annales de géographie*, 115, 2006, p. 664-687.

TOLIAS, Georges, « Isolarii, Fifteenth to Seventeenth Century », dans David Woodward (dir.), *The History of Cartography*, t. III, *Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, p. 263-284.

—, « Un ammiraglio greco al servizio di Venezia. Antonio Millo e il suo isolario », dans Camillo Tonini et Piero Lucchi (dir.), *Navigare e descrivere. Isolari e portolani del Museo Correr di Venezia, XV-XVIII secolo*, cat. expo. Venise, Museo Correr, 1^{er} décembre 2001-1^{er} avril 2002, Venezia, Marsilio, 2001, p. 62-66.

USHER, Phillip J., « *Non haec litora suasit Apollo*: la Crète dans *La Franciade* de Ronsard », *Revue des amis de Ronsard*, 22, 2009, p. 65-89.

Utopie. La quête de la société idéale en Occident, cat. expo. Paris, Bibliothèque nationale de France, 4 avril-9 juillet 2000, New York, The New York Library, 14 octobre 2000-27 janvier 2011, Paris, Bibliothèque nationale de France/Fayard, 2000.

VALLE DE LORO, Daniela, *Le Grand Insulaire et Pilotage d'André Thevet cosmographe du roi*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, dir. Frank Lestringant, Paris, École nationale des chartes, 2009.

VAN DUZER, Chet, « From Odysseus to Robinson Crusoe: A Survey of Early Western Island Literature », *Island Studies Journal*, 1/1, 2006, p. 143-162.

—, *Sea Monsters on Medieval and Renaissance Maps*, London, The British Library, 2013.

VERNIÈRE, Yvonne, « Îles mythiques chez Diodore de Sicile », dans François Jouan et Bernard Deforge (dir.), *Peuples et pays mythiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. 159-167.

VIARD, Jean, *La Société d'archipel ou les Territoires du village global*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1994.

374

WOODWARD, David (dir.), *The History of Cartography*, t. III, *Cartography in the European Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007.

ZONZA, Christian (dir.), *L'Île au XVII^e siècle : jeux et enjeux*, Tübingen, Narr Verlag, 2010.

TABLE DES MATIÈRES

Ouverture. Îles et Insulaires	
Frank Lestringant	7

PREMIÈRE PARTIE

ATLAS D'ÎLES

Géographie des origines, singularité et connectivité : le moment des îles, xv ^e -xvii ^e siècle	
Georges Tolia	17
Le portulan versifié de Jean Mallart	
Richard Cooper	29
Les îles grecques dans <i>Le Grand Insulaire</i> d'André Thevet : repères, refuges, exils et retraites	
Edith Karagiannis-Mazeaud	53
Les îles les plus fameuses du monde chez Du Bartas et ses commentateurs	
Jean-Claude Ternaux	71
Îles lointaines : le Japon des jésuites	
Marie-Christine Gomez-Géraud	83

DEUXIÈME PARTIE

PENSER L'INSULARITÉ

L'île est un piège. Les aventures de François Leguat et de Geoffroy Atkinson	
Frédéric Tinguely	97
Sens et fonctions de l'insularité dans <i>L'Utopie</i> de Thomas More	
Alexandre Tarrête	111
« Ce n'est point une isle » : Montaigne, insulaire ?	
Wes Williams	127
Naissance de la robinsonnade. Fonctions de l'île dans <i>Le Solitaire anglais</i> (<i>The Hermit</i> , 1727) de Peter Longueville	
Jean-Michel Racault	139

TROISIÈME PARTIE
L'ÎLE, THÉÂTRE DE L'HISTOIRE

La Crète épique: *La Franciade* et la tradition des *isolarii*
Phillip John Usher 163

Souverainetés intermittentes:
L'île des Faisans et la perméabilité de la frontière franco-espagnole
Amy Graves Monroe 175

QUATRIÈME PARTIE
FICTIONS EN ARCHIPEL

398

Rukhs, griffons et Urgs:
Les îles aux monstres volants, de Marco Polo à Gabriel de Foigny
Thibaut Maus de Rolley 193

L'archipel dans le *Roland furieux* de l'Arioste:
Hybridité du savoir cartographique et de l'imaginaire géographique
Cornelia Klettke 219

« Comme dans une île »: morale, imaginaire et roman en France au XVII^e siècle
Laurence Plazenet 237

Archipel à la dérive: Les îles inconstantes de Gomberville, territoires de la félicité
ou avatars des îles du démon?
Marie-Christine Pioffet 253

CINQUIÈME PARTIE
LES ÎLES DES POÈTES

« Barbare à moy ». Scève et l'île Barbe
Thomas Hunkeler 269

L'île-sonnet: aux abords des *Regrets* de Du Bellay
Tom Conley 281

Îléité et insularité dans les *Ceuvres* (1601) du sieur de Fiefmelin
Julien Gœury 299

SIXIÈME PARTIE
ÎLES ULTIMES

De Cocagne au Paradis de Mahomet : les délices de Jauja et de Chacona
Carmen Bernand 313

Les îles et le système cosmo-eschatologique de Guillaume Postel (1510-1581)
Vincent Masse.....323

CATALOGUE DE L'EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

Les îles et l'imaginaire dans les collections de la bibliothèque Sainte-Geneviève 341

Orientations bibliographiques 369

Index nominum..... 375

Index locorum..... 383

Activités de l'association V. L. Saulnier 391

Association V.L. Saulnier 393

Table des matières397

